Image not found or type unknown

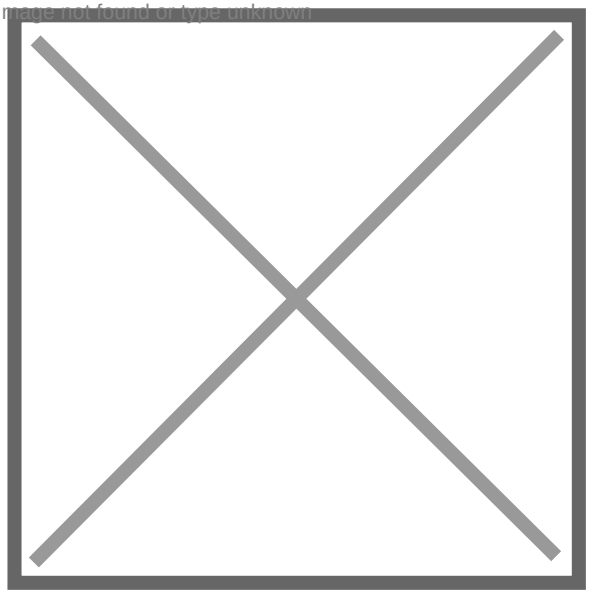

Non remboursement d'une prestation

Par **lesecogazelles**, le **05/03/2012** à **23:08**

Bonjour,

Nous sommes une association loi 1901. Nous avons payé une prestation à une société francaise pour la réalisation d'un stage de conduite. Nous avons payé la somme totale 1 mois avant le début du stage. Le stage a été annulé par le prestataire mais celui ne nous a toujours pas remboursé (2.750 €). Nous lui avons envoyé une lettre AR ainsi que des mails et des messages sur son téléphone mais aucune nouvelles depuis près de 2 mois.
Nous ne savons pas quelles démarches faire : injonction de payer/de faire ? concilliation préalable ou porter plainte ?

Merci d'avance pour vos réponses.

Cordialement.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés